



Berchem-Sainte-Agathe, le 25 -07- 2013

Mesdames, Messieurs les Conseillers
communaux

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@
1082berchem.irisnet.be

Réf. 154/2013

Objet : Conseil communal du 20-06-2013 – interpellation de M. Polet, Conseiller communal, concernant la piscine NEREUS de Ganshoren

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Malgré la quatrième mise à jour du projet de budget et le dix-neuvième plan financier, il résulte que le déficit à porter par les communes participantes serait toujours de 500.000€.

Afin de trouver une solution, les communes de Jette, Koekelberg et Berchem-Sainte-Agathe, ont proposé de réduire le déficit annuel à 200.000 euros en augmentant l'ensemble des prix et en appliquant un prix beaucoup plus élevé aux concitoyens hors de l'intercommunale. La subvention aux communes collaborant en matière d'équipement sportif de la Région permettra également de réduire le déficit.

Pour poursuivre les négociations et réduire encore le déficit, les trois communes ont également demandé une réduction de la durée du bail, la prise en charge du précompte immobilier par la commune de Ganshoren, le fait de ne pas prendre à notre charge l'ensemble des grosses réparations nécessaires au maintien du bien loué dans un bon état général ainsi que tous les travaux de gros œuvre, de ne plus payer de loyer estimé à € 9.000 euros par an et de revoir la composition de l'assemblée générale en rééquilibrant le nombre de voix entre les communes participantes. Nous avons également proposé de réintégrer la cafeteria et le parking dans l'ensemble des infrastructures à gérer.

Concernant la question des horaires et des couloirs réservés pour les enfants des écoles Berchemoises, les communes pourront faire bénéficier leurs écoles d'une plage horaire de 9 h à 15 h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire et à raison de 18 % selon la clé de répartition. Les cours de natation dureront 30 minutes par groupe d'élèves et un couloir sera occupé par 15 élèves. Selon les calculs actuels du bureau d'études, Berchem pourrait ainsi bénéficier de 9.720 entrées pour ses élèves par année scolaire.

Concernant la question d'une éventuelle collaboration avec d'autres communes en cas de l'achat des infrastructures sportives de la BNB, il est évident qu'en cas d'achat, un plan financier et de gestion devra être établi rapidement. Une collaboration avec d'autres instances publiques est une hypothèse parmi d'autres.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Pour le Secrétaire communal,
Le Directeur délégué

Sandra GOEGEBEUR

Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE